Nations Unies S/PV.8075



# Conseil de sécurité

Distr. générale
25 octobre 2017
Français
Original : anglais

## Communiqué officiel publié à l'issue de la 8075e séance (privée) du Conseil de sécurité

**Tenue à huis clos, au Siège, à New York, le mercredi 25 octobre 2017, at 10 heures**

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal de séance :

> « À sa 8075e séance, tenue à huis clos le 25 octobre 2017, le Conseil de sécurité a examiné la question intitulée 'Exposé du Président de la Cour internationale de Justice'.
>
> En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire, le Président du Conseil a invité le Président de la Cour internationale de Justice, le juge Ronny Abraham, à participer à la séance.
>
> Les membres du Conseil ont entendu un exposé du juge Abraham.
>
> Les membres du Conseil et le juge Abraham ont eu un échange de vues. »

17-18867 (F) 251017 251017




